

Compte-rendu de l'atelier EUCC-France des 1^{er} et 2 avril 2010 sur l'étang de Thau

Jeudi 1er avril 2010

9h00-9h30	Accueil des participants en présence de Christophe Morgo (Conseiller Général du Canton de Mèze)
9h30-12h30	Embarquement Quai de la Résistance à Sète Matinée en bateau sur la lagune de Thau
	<i>Activités économiques (conchyliculture, pêche) et qualité des eaux</i> Qualité des eaux, épuration, assainissement Intervention de Gilles Brocard (SMBT) Intervention de Christophe Morgo & Stéphane Lobbedey (CG 34) Conchyliculture Intervention de Philippe Ortin (section régionale conchylicole) Intervention de Eric Vidal (CG34, technicien filière conchylicole) Pêche Intervention de Denis Moreno (Comité local des pêches)
12H30-14h00	Repas dans un Mas conchylicole - Stéphane Saez (conchyliculteur)
14h00-14h30	Transfert en bus au Salins du Castellas
14h30-16h00	Gestion des zones humides périphériques Intervention de Mickaël Debetencourt (CABT) Intervention de Xavier Rufay (CEN L-R) Stratégie d'acquisition du Conservatoire du Littoral Intervention de Jean Claude Armand (Délégué régional du Conservatoire du Littoral)
16h00-16h30	Transfert en bus au Mont Saint Clair
16h30-18h00	Synthèse de l'approche territoriale de la gestion intégrée de la lagune de Thau Intervention de Jean-Jacques Taillade (SMBT) Intervention de Hélène Rey-Valette (UM1)

Vendredi 2 avril 2010

9h00-9h30	Accueil des participants au Centre Lazaret à Sète
9h30-12h30	Débat en salle avec tous les participants sur les problématiques soulevées la veille
	Pot de clôture de l'atelier

Débat du 2 avril 2010

Yvonne Battiau-Queney, présidente d'EUCC-France, ouvre le débat en rappelant les objectifs de notre association et en présentant succinctement les trois thèmes majeurs qui ont été abordés dans cet atelier : la gestion de l'eau, la structuration territoriale du pourtour de la lagune et la gestion intégrée du territoire.

1/ Gestion de l'eau

Christine Lair souligne que la question de l'eau est une question capitale. Notre visite de la lagune nous a montré que les pressions sur l'eau sont très importantes. Dans ce contexte, il est impératif que tous les éléments s'intègrent pour concilier la protection de l'environnement et le développement économique.

Patrick Bazin remarque que les discours des pêcheurs et des ostréiculteurs entendus sur le terrain sont imprégnés de la notion de gestion intégrée. Il se demande s'il s'agit d'une attitude de façade ou si les professionnels sont vraiment convaincus.

Jean-Jacques Taillade, du Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) répond en affirmant que ce discours est assez nouveau. Les pêcheurs et ostréiculteurs avaient mal réagi au Schéma de Mise en Valeur de la Mer mais, grâce au travail du Syndicat Mixte pour gagner leur confiance et expliquer les enjeux, ils ont progressivement compris les enjeux et changé d'attitude. Le Syndicat Mixte a mis en place un suivi du SMVM qui a permis de faire progresser la confiance.

Stéphane Lobbedey ajoute que l'attitude proactive des organisations de pêche et de conchyliculture est tout à fait nouvelle. Un gros travail a été fait par tous les institutionnels pour démontrer que l'attitude corporatiste, de défense, ne menait pas à grand-chose et qu'il serait plus efficace d'agir en mode multi partenarial. En outre, actuellement, la succession des crises subies entraîne les deux filières vers une évolution négative (tables non utilisées).

Jean Favennec rappelle que les efforts importants pour garantir la qualité de l'eau et développer les filières traditionnelles ont été largement évoqués sur le terrain mais que l'on voit parallèlement l'explosion de l'urbanisation et du tourisme. Il se demande si nous sommes en train d'assister à la fin des activités traditionnelles ?

Patrick Bazin demande s'il serait possible de prendre en compte la qualité de l'eau sans la présence des filières traditionnelles.

Jean-Jacques Taillade affirme que la priorité absolue est donnée au maintien des activités traditionnelles, pêche et conchyliculture. Si la conchyliculture est actuellement en difficulté, en partie parce que les normes sont devenues très rigoureuses, le mot de déclin semble bien fort. Les grandes entreprises s'en tirent très bien, même si les petits exploitants traversent une passe difficile.

Stéphane Lobbedey rappelle que, dans le bassin de Thau, les petites entreprises fonctionnent avec 1 ou 2 personnes et qu'il y a seulement une dizaine de grosses entreprises. Si les grosses entreprises ont pu faire des investissements pour gérer leurs rejets, les petites n'ont pu le faire. Il faut en outre constater qu'une partie des conchyliculteurs ne respecte pas les normes, la police est à faire au sein de la profession

Christine Lair demande si l'on a ici des projets d'énergies renouvelables, dont on a beaucoup parlé à l'occasion du Grenelle de l'environnement.

Stéphane Lobbedey répond en précisant que seul l'éolien marin est possible dans le bassin de Thau. On peut noter quelques projets à Agde et ailleurs mais rien dans la lagune.

Yvonne Battiau-Queney conclut cette partie du débat en rappelant l'importance du maintien des activités traditionnelles, aussi bien pour la qualité socio-économique de la lagune que pour la préservation de la qualité de l'eau que les animaux filtreurs assurent.

2/ Structuration territoriale autour de la lagune

Y. Battiau-Queney évoque l'énorme pression démographique que l'on ressent partout et qui se traduit par une très forte pression urbaine.

Michel Prat souligne le fatalisme du département de l'Hérault, où un doublement de la population du pourtour de la lagune est prévu pour les 20 prochaines années et où l'urbanisation se développe sans aucune maîtrise. Avec la croissance urbaine, l'un des problèmes importants à venir sera celui de l'imperméabilisation des sols.

Jean-Jacques Taillade répond que l'on ne peut pas gérer l'attractivité de la région à l'échelle d'un SCOT ou d'un schéma régional. Quoi que l'on fasse, cette pression sera toujours présente : les gens viennent et s'installent, il faut répondre au besoin. On ne peut pas demander au Bassin de Thau de réguler les pressions, tout au plus peut-on envoyer des signaux. On assistera en 2011 à la refonte de la carte de l'intercommunalité. L'une des questions est de savoir s'il y aura une ou deux grosses entités. Montpellier part sur une option de concurrence avec les grandes métropoles et ici, autour de la lagune, on subit la pression de Montpellier. Nos 3 000 emplois conchylicoles pèseront-ils quand nous serons noyés dans 300 000 habitants ?

Stéphane Lobbedey précise que le département de l'Hérault privilégie une approche différente avec un autre pôle autour de Lodève et la création de zones d'activité économique pour compenser l'attractivité du littoral.

Jean Favennec remarque que l'on voit bien ici que l'aménagement correspond à un système d'échelles emboîtées.

Christine Lair souligne le poids de la société civile dans les processus de décision et insiste sur le fait que le phénomène d'attractivité du littoral est général.

Patrick Bazin observe qu'ici, la métropole de Montpellier utilise le littoral et cherche à se développer. La métropole est en fait Arles-Nîmes-Montpellier-Sète, la partie littorale n'est pas majoritaire.

A la question de Jean Favennec sur la possibilité de l'État à agir et à son souhait que la réponse soit positive, plusieurs intervenants répondent que cela irait à l'inverse de la tendance actuelle à la décentralisation.

Pour Luce Goudedranche, l'État peut agir à une échelle assez grande

Patrick Bazin remarque que l'on s'oriente vers des schémas plus vastes, comme les schémas de cohérence écologique (trames vertes et bleues) mais ceux-ci ne sont pas opposables aux SCOTs. En outre, on a maintenant admis que le littoral était un territoire particulier.

Selon Jean Favennec, un grand cadrage étatique est nécessaire.

Michel Prat pense que la politique de l'eau est peut être le meilleur exemple de politique intégrée car elle s'impose à l'Etat et aux collectivités locales. Il fait remarquer qu'ici, on se bat pour un système de traitement de l'eau s'adaptant quelle que soit l'évolution de la population

Stéphane Lobbedey approuve en faisant remarquer qu'il existe un projet pour offrir des ressources en eau à l'échelle de 50 ans à partir des eaux du Rhône.

Sonia Bertrand, du CEN-LR, remarque que ces problématiques ne sont pas spécifiques du bassin de Thau

Yvonne Battiau-Queney conclut en soulignant que Montpellier plane comme une ombre sur les entités voisines.

3/Gestion intégrée du territoire

Pedro Fernandez évoque le blocage opéré par certaines administrations qui ont peur de perdre leur pouvoir.

Stéphane Lobbedey précise qu'ici au moins la concertation entre administrations ayant des compétences différentes se fait.

Patrick Bazin approuve la remarque de Pedro Fernandez tout en soulignant qu'elle s'adresse surtout aux administrations de l'État qui sont dans une situation de frustration depuis qu'elles n'ont plus que le pouvoir de dire non.

Selon Yvonne Battiau-Queney, les services de l'État n'ont plus que le pouvoir de faire respecter la lettre et non l'esprit de la loi.

Hugues Heurtefeux fait remarquer que le Languedoc-Roussillon est la seule région à avoir un sous-préfet en charge du littoral et qu'un certain nombre de dossiers peuvent être débloqués grâce à lui.

David Rosebery souligne la multiplicité des personnes qui s'occupent des différentes thématiques. On a des interlocuteurs différents selon les différents problèmes posés, ce qui rend difficile la mise en œuvre de la GIZC.

Pour Stéphane Lobbedey, on assiste à une lutte de pouvoir au sein des services de l'Etat.

Y. Battiau-Queney rappelle que le Conservatoire du littoral est une réussite de l'Etat.

Patrick Bazin lui répond en précisant que le Conservatoire est une réussite de la DATAR, c'est-à-dire de l'aménagement, pas de l'environnement. Avant la décentralisation, l'Etat a imaginé une structure reposant sur le partenariat avec les collectivités. Le Conservatoire achète les terrains, les collectivités les gèrent. Sur l'étang de Thau, le Conservatoire est un outil parmi d'autres. Ici, son action est forte sur les zones humides périphériques

Michel Prat évoque le problème crucial de densification urbaine et d'étalement urbain à travers un exemple : la visite de terrain nous a permis de voir une friche urbaine derrière la gare de Sète. Cet espace devra être restructuré, mais la zone est submersible et donc inconstructible.

Patrick Bazin approuve en affirmant que la politique de l'eau est le levier le plus important mais que l'on devrait penser à autre chose.

François Trottet a été frappé par la « cabanisation ».

Patrick Bazin interroge Sonia Bertrand, qui avait rappelé l'implication du monde scientifique et de la recherche sur le bassin de Thau, sur l'importance réelle des travaux scientifiques.

Sonia Bertrand affirme que cette importance est grande dans les processus de décision.

Stéphane Lobbedey fait remarquer que l'intervention des scientifiques a dépolitisé, dépassionné le débat en proposant un diagnostic impartial. Il cite ainsi l'apport important des travaux d'Hélène Rey-Valette.

Pour Hugues Heurtefeux, Thau reste un bon exemple de GIZC, la cohérence du territoire a réussi à s'adapter aux contraintes.

Patrick Bazin affirme que, grâce à la cohérence de territoire et de processus, la démarche est exemplaire. Il tempère son optimisme en remarquant que l'on voit poindre une logique plus forte et plus globale qui pourrait venir broyer tout ça.

Yvonne Battiau-Queney laisse le soin de conclure le débat à Jean Favennec.

Selon lui, trois points ressortent de ces discussions :

1/ on a pu observer des signes positifs pour une vraie démarche de gestion intégrée : une large concertation, une co-construction, une clarification des enjeux, de la problématique de l'eau mise au cœur de l'aménagement du territoire. L'eau est un but, un indicateur et un moyen d'action. On note un certain volontarisme des acteurs.

2/ on note cependant plusieurs niveaux d'inquiétude : le plus important est l'urbanisme mais aussi des fuites en avant d'ordre technique (voir la capacité d'un milieu à accepter les pressions)

3/ des pistes d'action se dessinent parmi lesquelles l'idée d'un grand cadrage de l'État. Tous les participants ne partagent pas son avis, certains soulignant que les acteurs sont maintenant régionaux. En tout état de cause, une association comme EUCC-France peut agir en tant que contre-pouvoir citoyen.

Liste des participants membres d'EUCC-France

Nom	Prénom	Structure	adresses e-mail
AMBERT	Martine	Univ. Mtp3	m.p.ambert@wanadoo.fr
BALOIN	Yann	BRGM LR	y.balouin@brgm.fr
BATTIAU-QUENEY	Yvonne	EUCC-France	y.battiau.euccfrance@gmail.com
BAZIN	Patrick	CdL	p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr
CLUS-AUBY	Christine	EUCC-France	c.clus.auby@gmail.com
FAVENNEC	Jean	ONF	jean.favennec@onf.fr
FERNANDEZ	Pedro	EUCC-Méditerranée	p.fernandez@eucc.net
GLOIX	Gil	ONF	gil.gloix@onf.fr
GOUDEDRANCHE	Luce	CETMEF	luce.goueddranche@developpement-durable.gouv.fr
HEURTEFEUX	Hugues	EID-Med	hheurtefeux@eid-med.org
LAIR	Christine	ANEL	clair.anel@wanadoo.fr
LANZELLOTTI	Provence	EID-Med	planzellotti@eid-med.org
LOBBEDEY	Stéphane	CG 34	s.lobbedey@club-internet.fr
MALLET	Cyril	BRGM Aquitaine	c.mallet@brgm.fr
MONNIER	Charlène	ANEL	anel1@wanadoo.fr
MORELLI	Jacques	Univ Nice-CNRS	morelli@unice.fr
PARMAIN	Vincent	ONF	vincent.parmain@onf.fr
PASKOFF	Marie-Claude		paskoff@club-internet.fr
PRAT	Marie-Claire	EUCC-France	marie-claire.prat@wanadoo.fr
PRAT	Michel		michel.j.prat@gmail.com
RICHARD	Philippe	EID-Med	prichard@eid-med.org
ROBERT	David	ONF	david.robert@onf.fr
ROSEBERY	David	ONF	david.rosebery@onf.fr

Liste des participants non membres d'EUCC-France

Nom	Prénom	Structure	adresses e-mail
CHAMUSSY M.			
CHAMUSSY Mme			
DUFOUR	Jean-Louis	Sofsea	jldufour@sofsea.com
KRIEN	Yann	BRGM	y.krien@brgm.fr
LECACHEUX	Sophie	BRGM	s.lecacheux@brgm.fr
CAMPMAS	Lucie	BRGM Montpellier	l.campmas@brgm.fr
TIRARD	Emilie	BRGM Montpellier	e.tirard@brgm.fr
BUSSON	Jeanne	BRGM Montpellier	j.busson@brgm.fr
GERVAIS	Mathieu	BRGM Montpellier	m.gervais@brgm.fr
BELON	Rémi	BRGM Montpellier	r.belon@brgm.fr
TURPIN	Victor	BRGM Orléans	v.turpin@brgm.fr
YATES-MICHELIN	Marissa	BRGM Orléans	m.yates-michelin@brgm.fr

Liste des intervenants

ARMAND	Jean-Claude	CdL L-R	jc.Armand@conservatoire-du-littoral.fr
BERTOLONE	Claire	Tour du Valat	bertolone@tourduvalat.org
BERTRAND	Sonia	CEN L-R	natura@cenlr.org
BROCARD	Gilles	SMBT	g.brocard@smbt.fr
DEBETENCOURT	Mickaël	Thau agglomération	m.debetencourt@thau-agglo.fr
LAUGIER	Thierry	IFREMER	Thierry.Laugier@ifremer.fr
MORENO	Denis	CLPMEM Sète	
ORTIN	Philippe	Section régionale conchylicole Méditerranée	
REY-VALETTE	Hélène	Univ. Mtp1	helene.rey-valette@univ-montp1.fr
RUFRAY	Xavier	CEN L-R	conservation@cenlr.org
TAILLADE	Jean-Jacques	SMBT	jj.taillade@smbt.fr
VIDAL	Eric	CG 34	evidal@cg34.fr
MORGO	Christophe	Conseiller Général canton de Mèze	